

Obésité

Plan d'action : Obésité-Établissements de soins

Le rapport du Pr Arnaud Basdevant analyse les conditions d'accès aux soins des personnes obèses dans les établissements hospitaliers, pour leur assurer la qualité et la sécurité des soins en médecine, en chirurgie et en obstétrique. Les propositions qui s'inscrivent dans les objectifs du Programme national nutrition santé, PNNS2, résultent d'une analyse d'un groupe de travail de la Dhos réunissant des représentants d'associations de patients, d'experts médicaux et paramédicaux et des représentants de la Dhos.

Arnaud Basdevant, avril 2009, 31 pages. http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/nutrition/Rapport_A_Basdevant.pdf ou <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/094000170/0000.pdf>.

Cancer

Lien entre cancers et environnement

Afsset a publié un avis sur les liens entre cancers et environnement, fondé sur des travaux sur des cancérogènes particuliers (amiante, formaldéhyde, particules, benzène...), en constatant que la part de l'environnement est substantielle dans la genèse de certains cancers. Cet avis vient appuyer, par des recommandations de recherche, l'expertise collective qui avait été commandée à l'Inserm en 2005 et dont les résultats ont été publiés en octobre dernier (Cancers et environnement, Afsset-Inserm, 2008 http://www.inserm.fr/fr/presse/communiques/ec_cancer_environnement_21008.html).

Afsset, Avis lien entre cancers et environnement : version du 24 juin 2009, 253 pages. <http://www.afsset.fr>

Infections sexuellement transmissibles

Infections sexuellement transmissibles

Pour mieux informer les Français sur les infections sexuellement transmissibles (IST), le ministère de la Santé et des Sports a lancé une campagne avec l'INPES. En effet, il existe une recrudescence et même une réémergence de certaines IST (la syphilis, qui avait disparu, est réapparue entre 2000 et 2006 avec plus de 2000 cas). La recrudescence de ces infections a non seulement touché les populations les plus exposées (hommes homosexuels), mais aussi l'ensemble de la population. Un des problèmes majeurs étant que ces infections sont asymptomatiques (les personnes atteintes, ne se sentant pas malades, ne se soignent pas et de ce fait contribuent à une chaîne de transmission). Détectées à temps, elles se traitent facilement. À l'inverse, non diagnostiquées, elles peuvent avoir des conséquences dramatiques.

Site de l'INPES dédié aux IST : <http://www.info-ist.fr>

Veille sanitaire

Institut de veille sanitaire : Programme de travail 2009

Ce programme de travail 2009 présente de manière synthétique les programmes et projets de l'InVS en accord avec le projet de contrat d'objectifs et de performances 2009-2012 : surveillance et observation permanentes de l'état de santé de la population, veille et alerte sur les menaces sanitaires, aide à la décision publique...

Institut national de veille sanitaire, mai 2009, 45 pages. <http://www.invs.sante.fr>

Cancer

INCa : État des lieux et perspectives en oncogériatrie

L'Institut national du cancer vient de publier un rapport intitulé *État des lieux et perspectives en oncogériatrie*, qui propose des recommandations pour l'évolution de la politique de prise en charge des personnes âgées atteintes de cancer. Ce travail d'expertise a notamment été réalisé avec l'appui des unités pilotes de coordination en oncogériatrie mises en place depuis 2006 sous l'impulsion de l'INCa.

Ce rapport aborde les questions du concept d'oncogériatrie, de l'épidémiologie, du dépistage et du diagnostic précoces, du développement d'un parcours de soins, des spécificités des différentes thérapies dans cette population, de la recherche, de la formation des professionnels de santé, de l'offre de soins et du retentissement médico-économique.

INCa, Rapport, collection Rapports et synthèses, mai 2009, 202 pages. http://www.e-cancer.fr/v1/fichiers/public/etat_des_lieux_perspectives_oncogeriatrie_170709.pdf

Cancer

Institut national du cancer : Rapport d'activité 2008

Ce rapport rappelle l'action de l'INCa en 2008 : prévention, observation des cancers, dépistage et détection précoce des cancers, accompagnement des évolutions des métiers de la cancérologie, amélioration de la qualité des soins à prodiguer à tous les patients, information des publics, recherche... De nombreux tableaux, graphiques et cartes illustrent ce rapport.

INCa, avril 2009, 150 pages. <http://www.e-cancer.fr>

accès aux soins

Conditions de prise en charge pour l'admission en hospitalisation à domicile d'un résident d'EHPA

Arrêté du 24 mars 2009 modifiant l'arrêté du 16 mars 2007, JO du 16 mai 2009.

Un arrêté en date du 24 mars 2009 fixe les conditions de prise en charge pour l'admission en hospitalisation à domicile (HAD) d'un ou plusieurs résidents d'établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) en vertu de l'article R. 6121-4 du Code de la santé publique. Cela concerne l'assistance respiratoire, la nutrition parentérale, le traitement intra-veineux, les soins palliatifs, la chimiothérapie anticancéreuse, la nutrition entérale, la prise en charge de la douleur, les autres traitements (traitements exceptionnels et peu fréquents), les pansements complexes et soins spécifiques, les rééducations orthopédique et neurologique, les soins de nursing lourds, la transfusion sanguine et la surveillance d'aplasie.

accès aux soins

Organisation de la prise en charge de l'urgence préhospitalière

Arrêté du 5 mai 2009, JO du 27 mai 2009.

Cet arrêté porte sur la mise en œuvre du référentiel Samu-transport sanitaire. Ce référentiel, qui figure en annexe, précise les modalités de participation des transporteurs sanitaires à l'organisation de la prise en charge de l'urgence préhospitalière. Afin de garantir la cohérence nationale de cette prise en charge, les transporteurs sanitaires et les services d'aide médicale urgente s'engagent à mettre en œuvre au 31 décembre 2009 l'adaptation de leurs organisations opérationnelles aux dispositions du référentiel.



organisation sanitaire

Réforme de l'hôpital, patients, santé et territoires

Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, JO du 23 juillet 2009.

La loi se décompose en quatre grands chapitres : modernisation des établissements de santé, accès de tous à des soins de qualité, prévention et santé publique, et organisation territoriale du système de santé.

Les enjeux de la réforme de l'hôpital sont majeurs :

- mieux coordonner les actions des établissements de santé pour répondre aux besoins de la population,
- répartir de façon plus égalitaire l'offre de soins sur le territoire,
- développer une politique de prévention et de santé publique,
- définir les missions et moyens des agences régionales de santé (ARS). Les ARS constituent l'innovation principale de ce texte. Ces nouvelles instances déclineront à l'échelon régional les objectifs de la politique nationale de santé, les principes de l'action sociale et médico-sociale et ceux de la protection sociale, à savoir le caractère universel, obligatoire et solidaire de l'assurance maladie.

environnement et hygiène

Contrôle des travaux en présence du plomb

Arrêté du 12 mai 2009, JO du 27 mai 2009.

Un arrêté en date du 12 mai 2009 fixe les conditions dans lesquelles doit s'effectuer le contrôle des travaux en présence de plomb. L'inspection porte sur l'ensemble des locaux dans lesquels des travaux ont été prescrits et vérifie l'absence de débris ou poussières de peinture visibles. Les conditions des mesures de la concentration en plomb dans les poussières présentes sur le sol et leurs analyses font l'objet des articles 3 à 6 du présent arrêté.

environnement et hygiène

Traitement de l'eau destinée à la consommation humaine

Arrêté du 4 juin 2009, JO du 17 juin 2009.

Un arrêté en date du 4 juin 2009 fixe les modalités relatives à la constitution du dossier de

demande de mise sur le marché d'un produit ou d'un procédé de traitement de l'eau destinée à la consommation humaine mentionné à l'article R1321-50-IV du Code de la santé publique.

environnement et hygiène

Qualité de l'air intérieur : campagne d'information du public
Circulaire DGS/EA2 n° 2009-106 du 17 avril 2009 relative à la campagne d'information du public sur la qualité de l'air intérieur. BO Santé-protection sociale-solidarités, n° 200/5 du 15 juin 2009, p. 240.

La qualité de l'air intérieur est une préoccupation de plus en plus importante de la population. Dans ce contexte, le ministère de la Santé et des Sports (MSS) et le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDDAT) ont décidé de coordonner leurs efforts pour introduire progressivement la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux clos ouverts au public, en commençant par une phase d'expérimentation en 2009 portant sur les lieux hébergeant des enfants.

pandémie

Rôle des médecins du travail en cas d'alerte pandémique ou de pandémie

Circulaire DGT 2009/15 du 26 juin 2009.

Les médecins du travail et les services de santé au travail jouent un rôle déterminant d'accompagnement des entreprises en période d'alerte pandémique ou de pandémie. Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire liée à la grippe A/H1N1 et de l'avancée récente des travaux interministériels sur ce sujet, il a semblé nécessaire de compléter aujourd'hui les informations et instructions nationales diffusées en 2007 et 2008 sur le thème de la continuité de l'activité économique et de la protection de la santé des travailleurs. La circulaire DGT 2009/15 du 26 juin 2009 précise le rôle de chacun des acteurs de la santé au travail en cas de pandémie et les mesures préconisées relevant d'une posture permanente de sécurité. Cette action de prévention est au cœur de leur mission pour « éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail, notamment en surveillant les conditions d'hygiène du travail, les risques de contagion et leur état de santé ».

formation

Commission chargée d'émettre un avis sur des personnes spécialisées en radiophysique médicale titulaires d'un diplôme délivré hors de France

Décret n° 2009-742 du 19 juin 2009, JO du 21 juin 2009.

Un décret en date du 19 juin 2009 institue la commission chargée d'émettre un avis sur les qualifications professionnelles des personnes spécialisées en radiophysique médicale titulaires d'un

diplôme délivré hors de France pour exercer en France.

Radiophysique médicale et diplôme délivré « hors de France »

Arrêté du 19 juin 2009, modifiant l'arrêté du 19 novembre 2004, JO du 21 juin 2009.

Un arrêté relatif à la formation, aux missions et aux conditions d'intervention de la personne spécialisée en radiophysique médicale fixe les conditions dans lesquelles les personnes spécialisées dans cette matière et titulaires d'un diplôme délivré

hors de France peuvent exercer en France.

périnatalité

Enfants décédés avant la déclaration de naissance ou étant déclarés sans vie

Circulaire interministérielle DGCL/DACS/DHOS/DGS/2009182 du 19 juin 2009.

Une circulaire interministérielle en date du 19 juin a pour objet l'enregistrement à l'état civil, le

devenir des corps des enfants soit décédés avant la déclaration de naissance soit pouvant être déclarés sans vie. Elle propose des recommandations pour l'accompagnement du deuil des familles (annexe I) et décrit, à des fins épidémiologiques, les modalités de recueil d'informations d'activités médicales relatives aux mort-nés (annexe II).

médicaments

Médicaments dans les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

Décret n° 2009-743 du 19 juin 2009, JO du 21 juin 2009.

Un décret en date du 19 juin 2009 indique les dispositions à prendre concernant les médicaments dans les centres de soins en addictologie. Ces médicaments doivent notamment être détenus dans un lieu auquel n'ont pas librement accès les personnes étrangères à l'organisme. Un état annuel des entrées et sorties des médicaments est adressé au pharmacien inspecteur régional de santé publique.

médicaments

Collecte et destruction des médicaments à usage humain non utilisés

Décret n° 2009-718 du 17 juin 2009, JO du 19 juin 2009.

Ce décret notifie les dispositions concernant l'organisation et l'encadrement de la filière de collecte des médicaments non utilisés rapportés par les particuliers aux officines de pharmacie. Il précise également les modalités de destruction de ces médicaments à la charge des entreprises pharmaceutiques d'exploitation des médicaments.

Europe

santé des consommateurs et environnement

Matériaux en contact avec les denrées alimentaires

Règlement (CE) n° 450/2009 de la Commission du 29 mai 2009, JOUE du 30 mai 2009.

Ce règlement concerne les matériaux et objets actifs et intelligents destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

environnement

Sûreté des installations nucléaires

Directive 2009/71 EURATOM du Conseil du 25 juin 2009, JOUE du 2 juillet 2009.

Cette directive établit un cadre communautaire aux installations nucléaires et fixe aux États membres les normes de base relatives à la protection sanitaire de la population et des travailleurs contre les dangers résultant des rayonnements ionisants.

substances à risque

Limitation de la mise sur le marché et de l'emploi du dichlorométhane

Décision n° 455/2009/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 mai 2009 modifiant la directive 76/769/CEE du Conseil relative à la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi du dichlorométhane. JOUE du 3 juin 2009

Afin d'atteindre un niveau élevé de protection de la santé pour toutes les catégories d'usages (industriels, professionnels et grand public), la mise sur le marché et l'emploi de décapants de peinture contenant du dichloromé-

thane (DCM) doivent être limités. Les accidents mortels enregistrés en Europe au cours des dix-huit dernières années sont imputables à une protection inadéquate et à une surexposition au DCM. Un abandon progressif de la chaîne d'approvisionnement en peinture contenant du DCM est envisagé et fixé à des dates différentes (depuis l'interdiction de la première mise sur le marché à celle de la vente finale au grand public et aux professionnels).

environnement

Agence européenne pour l'environnement et réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement

Règlement (CE) n° 401/2009 du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2009, JOUE du 21 mai 2009

Ce règlement vise à simplifier et à recodifier les dispositions préexistantes de l'Agence européenne pour l'environnement créée en 1992 à Copenhague.

substances à risque

Non-inscription du métam à l'annexe 1 de la directive 91/414/CE et retrait des autorisations de produits phytopharmaceutiques contenant cette substance

Décision du Conseil du 13 juillet 2009, JOUE du 28 juillet 2009.

Le rapport d'évaluation a montré les risques de la substance active métam en tant que pesticide sur l'environnement et en l'absence d'avis favorable de la part du comité permanent de la chaîne alimentaire et de la santé animale, la Commission n'a pu adopter l'inscription du métam à la procédure prévue par l'article 19 de la directive 91/414/CEE du

Conseil. Les autorisations de produits phytopharmaceutiques contenant du métam doivent être retirées d'ici au 13 janvier 2010.

environnement

Surveillance de l'état des eaux

Directive 2009/90/CE de la Commission du 31 juillet 2009 établissant, conformément à la directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil des spécifications techniques pour l'analyse chimique et la surveillance de l'état des eaux, JOUE du 1^{er} août 2009.

Cette directive fixe les critères de performance minimaux des méthodes d'analyse que doivent appliquer les États membres lorsqu'ils surveillent l'état des eaux, des sédiments et du biote, ainsi que les règles à appliquer pour démontrer la qualité des résultats d'analyse.

Les rubriques **Lectures, Lois et réglementation** et **En ligne** ont été rédigées par **Antoinette Desportes-Davonneau**, la rubrique **Brèves internationales** a été rédigée par **Fernand Sauer** et **Antoinette Desportes-Davonneau**.